

SOCIALISTES

Journal du PS Suisse
104 · Octobre 2021
AZB 3001 Berne



OUI à des soins infirmiers forts !

Le 28 novembre, nous voterons entre autres sur l'initiative pour des soins infirmiers forts. Nécessité absolue face à la pénurie de soignant-es qui nous guette, celle-ci permettra une amélioration substantielle des conditions de travail du personnel et de la qualité des soins. Page 4

CONTRE UNE JUSTICE AVEUGLE ET POUR NOTRE LIBERTÉ

L'initiative sur la justice revient à jouer au poker : le pouvoir judiciaire doit être un miroir des valeurs de la population. La Loi COVID-19 permet de travailler sur des bases solides et nécessaires pour sortir rapidement de la crise. Pages 4-5

FAÇONNER ENSEMBLE LE PS DE DEMAIN #RENOUVEAUPS

Le Congrès a largement accepté la réforme globale des structures du parti. Cette dernière vise à renforcer la participation de la base du parti et favoriser l'échange et la création de synergies entre ses différentes instances statutaires. Pages 8-9

L'IMAGE DU MOIS



Le 5 octobre, le PS Suisse et ses alliés les Vert-es et l'Union syndicale suisse ont déposé à la Chancellerie fédérale près de 70 000 signatures contre la suppression du droit de timbre – il n'en fallait pourtant que 50 000, ce qui démontre l'engouement de la population pour cet objet ! Alors que de nombreux privilèges fiscaux supplémentaires sont en cours de préparation, il est temps de mettre un terme à cette succession catastrophique. Ainsi, nous aurons toutes et tous l'occasion de dire un grand NON à de nouveaux privilèges fiscaux, dont la moitié ne bénéficiera qu'à 55 grandes entreprises. Il est absolument inacceptable que 250 millions de francs disparaissent ainsi chaque année, alors que les PME et les personnes aux revenus bas et moyens repartiront les mains vides. En effet, ce serait inévitablement la population qui paierait l'addition de la suppression du droit de timbre, et ce, alors que son pouvoir d'achat est aujourd'hui soumis à une forte pression.

Yann Alcalá, collaborateur communication et campagnes du PS Suisse



Barbara Gysi

Une page se tourne, mais la suivante sera belle

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier grandement Barbara Gysi, qui a quitté la Vice-présidence du PS Suisse lors du dernier Congrès après pas moins huit années d'engagement dans cette fonction. C'est n'est toutefois pas un au revoir: en tant que conseillère nationale (SG), nous aurons encore le plaisir de compter sur Barbara pour se battre à nos côtés pour une société plus solidaire, durable et inclusive. Nous félicitons également David Roth, qui a été plébiscité au cours de ce même Congrès au poste de vice-président du PS Suisse en remplacement de Barbara Gysi. Fort de son expérience à la tête du PS du canton de Lucerne, il est plus prêt que jamais à « faire la différence », selon ses mots. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions ! La Présidence du PS Suisse est désormais composé de Mattea Meyer et Cédric Wermuth (co-président-es), des vice-président-es Ada Marra, Samuel Bendahan, Jacqueline Badran, Jon Pult, David Roth et Ronja Jansen ainsi que du président du Groupe socialiste aux Chambres fédérales Roger Nordmann et des co-secrétaires généraux Rebekka Wyler et Tom Cassee.



David Roth

Une bonne organisation est déjà une semi-victoire



Rebekka Wyler, co-secrétaire générale

Plus de 40 personnes travaillent désormais au Secrétariat central du PS Suisse. Parmi elles et eux figurent plusieurs romand-es: deux porte-paroles adjoints pour les médias, un stagiaire dans le domaine des campagnes et de la communication, une responsable de campagne francophone et une collègue qui se charge des projets de mobilisation et de développement dans les cantons de Suisse romande. Dans le département Politique, la Suisse romande est représentée par une secrétaire politique, ainsi que dans le domaine Soutien, où le contact multilingue avec nos membres revêt une grande importance. La Suisse italienne est également présente au sein du Secrétariat central. Il est très important pour nous, le Secrétariat général, que le Secrétariat central reflète la diversité linguistique de la Suisse, mais qu'il soit également aussi diversifié que possible en termes d'âge, de genre et d'autres critères. Contrairement à un Parti cantonal, où il est important que la ou le secrétaire connaisse particulièrement bien le canton concerné et y habite, toutes les régions doivent être représentées au Secrétariat central du PS Suisse. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions préparer avec

Il est très important pour nous, le Secrétariat général, que le Secrétariat central reflète la diversité de la Suisse.

succès les élections de 2023 avec les Partis cantonaux. Cependant, le Secrétariat a non seulement besoin de diversité, de motivation et de savoir-faire professionnels, mais aussi d'une structure organisationnelle appropriée. Depuis plus d'une année, le Secrétariat (à l'exception du département politique) ne travaille plus dans des structures hiérarchiques classiques, mais est passé à une structure organisationnelle que l'on appelle «l'holocratie». Il s'agit d'un système d'auto-organisation où la responsabilité des décisions incombe à celles et ceux qui les mettent en œuvre. Chacun-e d'entre nous a de nombreux «rôles» qui sont liés à des tâches et des responsabilités spécifiques. Le système et ses interfaces sont optimisés en permanence afin de réduire au maximum les temps morts, d'assurer le suivi de toutes les tâches et de ne rien laisser de côté. Ce fonctionnement peut sembler technique, mais il est très efficace et augmente la motivation du personnel, qui demandait depuis longtemps davantage de responsabilités personnelles. L'auto-organisation est également devenue un atout important dans les procédures de candidature. En outre, la convention collective de travail avec le syndicat SSP-ONG est en cours de négociation et garantira des conditions de travail encore plus progressistes pour toutes et tous les employé-es à partir de 2022. Je suis convaincue que le PS Suisse est désormais professionnellement et organisationnellement positionné de manière à ce que nous puissions aborder avec succès les élections de 2023, à vos côtés. C'est un grand plaisir pour moi de travailler avec mes camarades du Secrétariat et avec vous toutes et tous, et je me réjouis de notre prochaine rencontre – au plus tard lors du prochain Congrès le 5 février 2022 à Genève!



Le bon sens est un sport de combat

En quelques jours, plus de 10 000 personnes ont souhaité faire figurer leur prénom sur des affiches appelant à dire OUI à la révision de la Loi COVID-19. Au même moment, 150 000 francs ont été récoltés pour pouvoir financer l'affichage de cette campagne dans les grandes gares de Suisse.

Alors que nous tentions de mobiliser sur les réseaux sociaux autour de cet appel au bon sens collectif, une tempête de haine s'est abattue sur les pages du PS Suisse. Plus de 500 commentaires, agressifs voire haineux, ont été ajoutés sous une de nos publications. Ce déferlement de haine lève le voile sur une triste réalité: cette minorité bruyante, y compris au sein des opposant-es aux mesures sanitaires, qui refuse de s'en remettre au bon sens et à la raison a perdu de vue les repères qui fondent une société démocratique.

Il ne s'agit évidemment pas ici de se questionner sur le cynisme de la pharma, qui s'enrichit grâce à des brevets que notre pays refuse de rendre accessibles au monde entier. Ces questionnements sont essentiels dans une démocratie et nous les portons nous aussi, depuis le début de la pandémie. Il s'agit ici de comparaisons iniques entre des mesures destinées à protéger les plus vulnérables et l'Holocauste. Il s'agit ici de personnes qui ont appelé au meurtre d'élus-es et à des assauts sur le Palais fédéral. Nous assistons à la disparition de la proportionnalité et de la solidarité.

Le retour de la solidarité ne se décrètera pas en supprimant du jour au lendemain l'obligation d'être immunisé-e contre le COVID pour entrer dans un lieu clos. La solidarité ne s'atteint pas en supprimant les aides économiques aux PME sur un coup de tête. La solidarité dépend de notre capacité à faire preuve de bon sens et à admettre que nous devons nous adapter pour retrouver nos libertés. Le bon sens et la solidarité sont définitivement des sports de combat.

Colin Vollmer, co-rédacteur en chef

IMPRESSUM

Éditeur PS Suisse, Theaterplatz 4, case postale, 3001 Berne
Tél. 031 329 69 69, Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch
Rédaction Colin Vollmer, Clément Borgeaud et Yann Alcalá
Production Atelier Bläuer, Berne

INITIATIVE SUR LES SOINS

Pour garantir la survie de notre système de soins

LE PERSONNEL SOIGNANT TRAVAILLE DEPUIS LONGTEMPS À LA LIMITE DE SES CAPACITÉS ET LA PRESSION S'EST ENCORE ACCENTUÉE AVEC LA PANDÉMIE.

Le constat n'est pas récent : la Suisse ne forme que 43 % du personnel soignant nécessaire et doit recourir à du personnel formé à l'étranger pour assurer les soins dans les hôpitaux, établissement médico-sociaux et services de soins à domicile. Cette situation s'est encore aggravée avec la pandémie, faisant prendre conscience à la population du travail d'importance systémique fourni par le personnel soignant. Ces chiffres font froid dans le dos : il manquera près de 65 000 infirmières et infirmiers d'ici 2030 !

Les causes de cette pénurie résident dans le nombre insuffisant de personnes formées mais aussi dans la pénibilité du travail, la non-reconnaissance des compétences et la difficulté de concilier vie familiale et vie professionnelle, ce qui conduit plus de 40 % des personnes formées à quitter prématurément leur emploi.

Pour remédier à cette situation, l'initiative pour des soins infirmiers forts, lancée en 2019 par l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), demande plus de places de formation, un soutien à la formation continue et une amélioration des conditions de travail.

Le Conseil fédéral estime cependant qu'une grande partie des revendications de l'initiative est de la responsabilité des cantons et a souhaité rejeter l'initiative. Toutefois, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a estimé que la situation était préoccupante et a élaboré un contre-projet indirect qui répond à une partie des exigences de l'initiative. Il prévoit d'investir 1 milliard de francs (une moitié à charge de la Confédération et l'autre aux cantons) durant les huit prochaines années pour encourager la formation dans le domaine des soins infirmiers, augmenter le nombre de diplômes décernés, permettre la reconversion, reconnaître les di-



Brigitte Crottaz,
conseillère nationale (VD)

plômes délivrés selon l'ancien droit et améliorer la formation continue, ce qui permettrait d'augmenter le taux de couverture des besoins en personnel soignant de 43 à 71 %.

Ces mesures sont certes réjouissantes, mais ne modifient en rien les conditions de travail du personnel soignant ce qui conduira, comme c'est le cas actuellement, à une renonciation prématurée à poursuivre les soins dans les hôpitaux et EMS. Le contre-projet ne résout donc qu'une partie superficielle du problème en n'instaurant pas de mesures qui visent à prolonger la durée de la vie professionnelle. Il ne prévoit aucune nouvelle réglementation au sujet des conditions de travail (et donc pas d'obligation de conventions collectives de travail), ni au sujet d'une rémunération appropriée ou d'une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Si l'initiative venait à être refusée en votation

le 28 novembre, le contre-projet indirect entrerait en vigueur en 2022.

L'initiative demande quant à elle une offensive massive de formation, mais aussi une meilleure définition du rapport patient-es/soignant-es pour offrir une meilleure qualité des soins et une plus grande sécurité, une planification fiable du travail, une réglementation des conditions de travail, ainsi que l'attribution de plus de compétences, en particulier l'indépendance pour prescrire certaines prestations à charge de l'assurance obligatoire des soins.

En conclusion, l'initiative demande de relever le défi de former suffisamment de professionnel·les de la santé et de leur aménager des conditions de travail appropriées, aptes à les retenir dans la profession. Ce n'est qu'en couplant ces deux axes d'intervention que le système de soins pourra continuer à être performant.

Le 28 novembre, c'est donc sans hésitation OUI à l'initiative !

**APPLAUDIR
NE SUFFIT
PAS !**

OUI à l'initiative
pour des
soins infirmiers forts
le 28 novembre



INITIATIVE SUR LA JUSTICE

L'illusion de l'indépendance et de l'impartialité

L'INITIATIVE QUI NOUS EST SOUMISE PORTE ASSEZ MAL SON NOM, COMME C'EST DÉSORMAIS TROP SOUVENT LE CAS. CE N'EST PAS LA JUSTICE QUI EST EN JEU ICI, MAIS SON ORGANISATION. IL NE S'AGIT PAS D'UNE NUANCE LINGUISTIQUE MAIS BIEN D'UNE NUANCE DE FOND. LA JUSTICE, CE SONT LES LOIS CERTES, MAIS C'EST AUSSI UN IDÉAL POUR LE POUVOIR JUDICIAIRE, AINSI QU'UNE VALEUR FONDAMENTALE DE L'ÉTAT DE DROIT. L'ORGANISATION DE LA JUSTICE, C'EST LA MANIÈRE DONT CELLE-CI EST CISELÉE, L'ARCHITECTURE DES VOIES DE DROIT. C'EST LA MACHINERIE ET NON L'ŒUVRE.

Or, cette initiative entend réorganiser précisément la mécanique de la justice. Toute la mécanique? Même pas. Seule la manière dont les juges fédéraux sont désigné-es est concernée.

L'initiative propose que les juges de notre cour supérieure soient complètement étrangers au système des partis politiques. C'est une commission d'expert-es qui sélectionnerait les candidat-es, parmi lesquel-les il conviendrait ensuite de tirer au sort... Mais une commission d'expert-es, aussi honnête et brillante soit-elle, n'est jamais neutre politiquement. Elle dépend de ses membres et des sensibilités de ceux-ci. Et l'initiative prévoit que ce soit le Conseil fédéral, aréopage au moins aussi politisé que l'Assemblée fédérale, qui nomme les membres de cette commission. On substituerait ainsi la sensibilité politique du Parlement, élu démocratiquement et qui fonctionne de manière trans-



Baptiste Hurni,
conseiller national (NE)

parente, par une commission non-élue. L'initiative voudrait moins de jeu politique, mais elle provoquerait une absence inquiétante de transparence et des jeux d'influence qui n'auraient même plus de justification démocratique. Réfléchissons un peu à toutes ces commissions d'expert-es dont la neutralité était mise en avant: Donald Trump, par exemple, a nommé une commission d'expert-es indépendante et neutre pour décider quels droits humains étaient vraiment inaliénables... présidée par une opposante au droit à l'avortement! C'est le premier défaut insurmontable de cette initiative: l'impartialité et l'indépendance d'une commission d'expert-es est une chimère.

Mais ce n'est pas tout. On soulignera que pour que le tirage au sort ait du sens, il faut que le corpus de candidatures sélectionnées soit suffisamment étayé, sinon le «hasard» voulu par les initiat-es

ne pourrait pas être réalisé. Or, on l'a vu par exemple lors l'élection du procureur général de la Confédération, il est rare que 15 personnes de compétences égales se portent candidat-es à une élection. On prend donc le risque de mettre en place des corpus non-homogènes, avec des professionnel-les qui n'ont pas toutes et tous la même compétence en risquant, au final, d'affaiblir les qualités professionnelles des juges du Tribunal fédéral.

Enfin et peut-être surtout, l'initiative nie totalement que derrière de nombreuses décisions du Tribunal fédéral, se trouve la sensibilité politique générale d'une époque. C'est grâce à sa sensibilité politique que le Tribunal fédéral a pu imposer à Appenzell Rhodes-Intérieur le droit de vote pour les femmes. Si la composition du tribunal reflète celle de l'Assemblée fédérale, qui elle-même a été démocratiquement élue, on parvient à garantir cet équilibre. S'il s'agit d'un tirage au sort, on prend le risque de décisions en décalage complet avec la population. Et c'est important, car le pouvoir judiciaire doit être le miroir des valeurs de la population dont le socle est le vote populaire et non un jeu de roulette déconnecté des principes démocratiques.

LOI COVID-19

Des modifications essentielles pour nos libertés !

Depuis bientôt deux ans la population mondiale subit de plein fouet la pandémie de COVID-19. Dès 2020, les Gouvernements de tous les pays ont dû prendre, rapidement, des mesures d'une portée considérable pour protéger la population, les entreprises ainsi que les travailleuses et les travailleurs.

La Suisse est probablement l'un des seuls pays au monde où le peuple est appelé à voter sur certaines mesures prises par son Gouvernement et son Parlement. Il est ainsi essentiel de bien comprendre ce sur quoi



Emmanuel Amoos,
conseiller national (VS)

nous nous prononcerons le 28 novembre prochain.

Depuis le début de la crise, la plupart des mesures qui, d'un point de vue épidémiologique, se justifiaient pour endiguer la propagation du coronavirus, se basent sur la Loi sur les épidémies. Cette loi et les mesures liées ne sont pas à l'ordre du jour des prochaines votations. Nous ne voterons donc pas sur la capacité du Conseil fédéral à, par exemple, décider des fermetures d'établissements publics, des interdictions ou limitations de manifestations et d'événements publics, du port obligatoire du masque ou des règles d'isolement social.

Pour répondre notamment aux conséquences financières de ces mesures, le Parlement a adopté la Loi COVID-19 en septembre 2020. Cette loi a ensuite été modifiée et complétée plusieurs fois en réponse à l'évolution rapide de la crise. Le 28 novembre prochain, nous voterons uniquement sur les modifications apportées à la Loi COVID-19 en mars 2021.

Parmi ces modifications, des aides financières supplémentaires sont proposées aux personnes, institutions et entreprises n'ayant pas pu être soutenues jusque-là ou pas suffisamment. Si ces mesures ne sont pas contestées par les partisans du référendum, elles sont en revanche absolument nécessaires et disparaîtraient automatiquement en cas de refus dans les urnes.

Nous nous prononcerons également sur la base légale qui a permis l'instauration du certificat COVID.

Ce dernier a permis à de nombreuses personnes de retrouver une vie sociale aussi normale que possible. Il est par exemple à nouveau possible d'organiser des foires populaires ou des festivals de musique, de se rendre au restaurant, de visiter des musées ou d'assister aux matchs de foot de son équipe préférée. C'est un outil efficace et disponible à toutes et tous, permettant de limiter les rencontres aux personnes qui

ne sont pas contagieuses ou ont très peu de risques de l'être. Les opposants argumentent que le certificat COVID «divise la société en deux classes». Mais quelle est concrètement l'alternative au certificat en cas d'évolution de la pandémie? Le Conseil fédéral serait une nouvelle fois forcé d'ordonner des fermetures et des limitations qui impacteraient les libertés de l'intégralité de la population. Si, en termes sanitaires, le certificat est effectivement moins efficace que les fermetures, c'est surtout une restriction des libertés beaucoup moins forte, et avec des effets négatifs moindres pour l'économie et pour la société.

Durant combien de temps les patrons de cafés et de restaurants pourront-ils encore payer leur loyer en cas de nouvelle fermeture? Souhaitons-nous encore imposer les RHT et des diminutions de salaire aux travailleuses et travailleurs? Voulons-nous à nouveau empêcher les acteurs culturels de travailler? Cela n'est tout simplement plus acceptable depuis qu'il est possible d'utiliser le certificat COVID!

Pour toutes ces raisons, il est déterminant d'accepter la modification de la Loi COVID-19 le 28 novembre prochain!



Depuis des semaines, les opposant-es secouent leurs cloches lors de manifestations contre les mesures sanitaires. De notre côté, le plan est le suivant : nous proposons aux personnes qui souhaitent sortir de cette pandémie en faisant preuve de bon sens d'inscrire leur prénom ensemble sur une affiche, que nous diffuserons ensuite dans les grandes gares de Suisse. Plusieurs milliers de personnes ont déjà annoncé qu'elles participeraient !
Toutes les informations ici : www.bon-sens-oui.ch

La politique communale à l'honneur au PS Suisse

LE 11 SEPTEMBRE 2021 S'EST TENUE LA SECONDE JOURNÉE DE POLITIQUE COMMUNALE DU PS SUISSE À BELP (BE). UNE CINQUANTAINES D'ÉLU-ES COMMUNAUX SOCIALISTES DE TOUTE LA SUISSE S'Y SONT RÉUNIS POUR ÉCHANGER LEURS EXPÉRIENCES ET IDÉES LORS D'ATELIERS DE FORMATION – L'OCCASION DE SE RAPPELER TOUTES ET TOUS L'IMPORTANCE DU TRAVAIL POLITIQUE SOCIALISTE À L'ÉCHELON LOCAL DANS UN CLIMAT PROPICE À L'ÉCHANGE ET AU RÉSEAUTAGE !

La Suisse compte aujourd'hui 2172 communes qui constituent la base de notre système démocratique. Ce premier échelon politique se divise en deux catégories principales: les communes possédant un parlement de ville, et celles qui n'en ont pas, fonctionnant ainsi par assemblées primaires. Toutes bénéficient d'un exécutif, chargé du travail politique au niveau communal. Alors que les plus grandes villes disposent en général de nombreux outils facilitant le travail de ces exécutifs, les élu-es des plus petites communes des cantons périphériques doivent assumer nombre de tâches parfois réalisées par l'administration communale des grandes villes. Ce travail, déjà compliqué lorsque l'on est issu d'un parti majoritaire, peut rapidement devenir plus difficile lorsque l'on vient d'un parti minoritaire.

C'est pour soutenir ses élu-es dans les exécutifs de l'échelon communal que le Parti socialiste suisse organise depuis 2020 sa Journée de politique communale à Belp (BE). Le 11 septembre 2021 s'est ainsi tenue la seconde Journée de politique communale du PS Suisse, à laquelle ont participé une cinquantaine d'élus-es communaux de toute la Suisse. Après un mot de bienvenue par les responsables du Réseau de politique communale ainsi que Stefan Neuenschwander, vice-président de la commune de Belp, Kathrin Schweizer, conseillère d'État de Bâle-Campagne, et Emmanuel Amos, conseiller national valaisan, ont ouvert la journée par des interventions sur l'importance de la collaboration et du travail politique entre les différents échelons du système politique suisse.

Les participant-es avaient ensuite la possibilité de choisir deux ateliers (un le matin et un l'après-midi, entrecoupés d'un repas en commun) aux-



Clément Borgeaud,
Conseiller général
(Monthey/VS)

quels participer. Des sujets variés étaient proposés: place des femmes dans les exécutifs, communication au niveau communal, aménagement du territoire, marchés publics, collaboration entre les différents échelons politiques, collaboration au sein des organes politiques, intégration et participation, économie publique, climat et environnement, ou encore implication des personnes n'ayant pas le droit de vote.

Mattea Meyer, co-présidente du PS Suisse, est également intervenue peu avant la pause de midi devant le plénum. L'ensemble de la journée a été accompagné par un dessinateur qui a réalisé différents dessins rendant compte de la journée, avant de se clore autour d'un apéritif.

Le travail politique socialiste se décline sur le plan international comme sur le plan local et doit être

soutenu et accompagné partout – c'est là l'essence même du projet du Réseau de politique communale du PS Suisse. Que l'on soit membre de l'exécutif de Zurich ou de Boverrier, nous gagnerons toutes et tous à échanger nos bonnes pratiques, questionnements, idées, succès ou échecs, pour construire ensemble une Suisse plus égalitaire, plus solidaire, plus juste – aux Chambres fédérales comme dans les assemblées primaires.

La Journée de politique communale du PS Suisse sera à nouveau organisée en 2022 – plus d'informations suivront en temps voulu. Si vous souhaitez vous impliquer et rejoindre le réseau communal du PS Suisse, vous pouvez sans autre contacter Rebekka Wyler, co-secrétaire générale du PS Suisse (rebekka.wyler@pssuisse.ch) ou Clément Borgeaud, porte-parole adjoint du PS Suisse (clement.borgeaud@pssuisse.ch).



POLITIQUE COMMUNALE





Le Congrès dit clairement OUI à une réforme globale des structures du parti

DURANT LE CONGRÈS D'AOÛT 2021 DU PS SUISSE, LA BASE DU PARTI A ACCEPTÉ LARGE-MENT LE PROJET DE RÉFORME DES STRUCTURES DU PS SUISSE. CETTE PREMIÈRE ÉTAPE, QUI A NOTAMMENT PERMIS DE METTRE SUR PIED LE NOUVEAU CONSEIL DE PARTI, JETTE LES BASES DU RENOUVEAU DU PARTI SOCIALISTE, QUI SERA MENÉ À SON TERME LORS DU PROCHAIN CONGRÈS DE FÉVRIER.

Lors du renouvellement de la Présidence du PS Suisse l'automne dernier, un objectif a été mis en avant par la nouvelle équipe: renforcer massivement les possibilités d'engagement, de proposition et de décision des membres de notre parti. Cela passe par un meilleur ancrage des Partis cantonaux, des courants et des groupes thématiques. Notre objectif: le PS doit être le lieu politique le plus passionnant de Suisse, celui où s'élaborent les réponses aux questions fondamentales auxquelles nous confronte l'avenir. Cette réforme multiplie les possibilités au sein du parti, mais la clé de son succès ce sont évidemment les membres.

Après beaucoup d'évolutions du projet et de consultations, le



Samuel Bendahan,
conseiller national (VD) et
vice-président du PS Suisse

Congrès a adopté en août à Saint-Gall une bonne partie de la réforme. Deux grandes mesures ont d'ores et déjà été prises. Premièrement, il s'agit de la création d'un nouvel organe: le Conseil de parti, qui remplace l'Assemblée des délégué-es, le Comité directeur et la Conférence de coordination. Deuxièmement, de nouvelles Commissions thématiques, Forums et Groupes de travail ont été ancrés dans les statuts. Par ailleurs, le parti a également créé un nouvel organe, le « PS Queer », où les personnes queer pourront s'organiser et discuter des préoccupations qui les concernent directement.

Tous les chemins sont possibles

En permettant aux membres du parti de s'engager dans des espaces poli-

tiques thématiques ou des courants, il devient plus facile de faire des propositions concrètes qui sont ensuite discutées et portées au niveau du PS Suisse. Cela permettra de multiplier les interactions entre les membres du parti dans tout le pays, ainsi que les élu-es, dans le but de donner à chacun-e la possibilité de porter un projet politique jusque dans la rue ou dans les différents parlements.

Le Conseil de parti sera un organe qui peut orienter la stratégie du parti, avec un véritable ancrage local, mais aussi une diversité thématique et de pensée. Vu comme un Parlement, le Conseil pourra débattre des grandes orientations comme des choix des projets importants au moment où ils sont à l'agenda, avec de vraies possibilités pour la base de déterminer l'action de notre parti. Il existera donc demain diverses manières de défendre une cause pour chacune et chacun de nos membres. Que ce soit par le biais des Partis

cantonaux, par des courants de pensées ou des thèmes politiques, il existera toujours un chemin allant de la volonté à l'action politique.

Plus de 70 amendements

Si la réforme a bel et bien été largement soutenue lors du Congrès, elle a été tout aussi largement débattue. Des questions fondamentales ont été abordées, allant de la composition du nouveau Conseil de parti à la question de la représentation des femmes dans les organes du parti. Les délégué-es du Congrès ont par exemple adopté une demande qui vise à renforcer la représentation de tous les groupes sociaux dans ces organes ou sur les listes électorales. D'autres questions d'organisation ont été abordées, comme la fréquence des réunions ou le fait

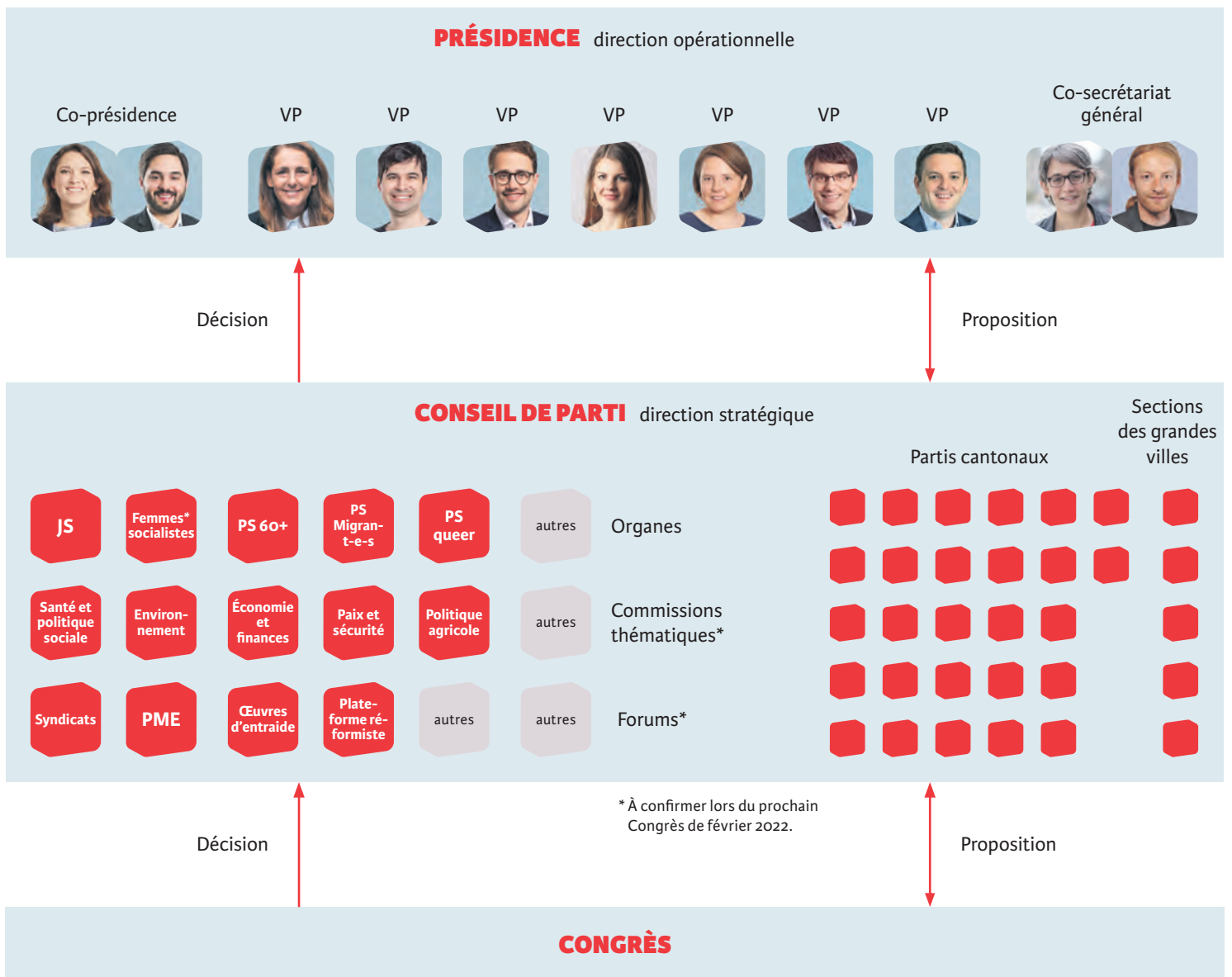
qu'elles devront être publiques, ou encore la répartition des compétences, comme celle de proposer des candidat-es au Conseil fédéral – possibilité qui a été attribuée de justesse au Conseil de parti.

Suite aux longs débats, la poursuite de la réforme statutaire a été reportée au 5 février 2022 à Genève, à l'occasion de notre prochain Congrès. Nous débattons à ce moment notamment de l'intégration des Commissions thématiques, des Forums et des Groupes de travail dans les statuts. Lors de ce Congrès, nous procéderons également à l'élection des membres du Conseil de parti, qui pourra donc se mettre au travail en mars 2022.

Nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les personnes impliquées dans la discussion inten-

sive, riche et engagée portant sur la réforme des structures du parti. Les participant-es au Congrès, les Partis cantonaux et le Secrétariat du PS Suisse ont fourni un travail colossal pour donner à notre renouveau ce premier élan.

Si les structures peuvent faciliter notre travail, nos actes dépendent en premier lieu des gens qui s'engagent : nous, les membres du parti, collectivement, aurons de nouveaux moyens de faire avancer notre cause, de nouveaux moyens de faire des propositions et d'amener des idées, de meilleurs moyens de collaborer et de travailler ensemble pour le bien commun. Nous nous réjouissons de voir les progrès qui naîtront de l'engagement de nos camarades.



VP : vice-président-e. Le Conseil de parti réunit environ 75 personnes. Le Congrès réunit environ 1100 personnes.

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats



Renforcer la position des travailleuses et des travailleurs de notre pays: c'est la mission que poursuit Movendo. En tant qu'institut de formation des syndicats affiliés à l'Union syndicale suisse, le parti pris de cette association est d'y parvenir par le savoir. Les formations continues mises à disposition ne visent pas seulement à munir les travailleuses et travailleurs d'outils pour renforcer leurs actions collectives, mais elles favorisent aussi la conscience collective. Il s'agit en somme, comme l'annonce le slogan de l'institut, de « former pour agir – agir pour former »!

Pour donner à toutes et tous l'opportunité d'agir, les cours proposés sont dans les trois langues nationales et s'adressent à toutes et tous. Certains sont désormais également dispensés en ligne. À l'image des défis contemporains auxquels nous faisons face, ils touchent à de très grande variété de domaines relatifs au marché du travail. Cette multitude de cours offre ainsi une compréhension des processus économiques, politiques, sociétaux sous-jacents, et ce, en distinguant l'organisation individuelle de vie et l'action solidaire.

Movendo vient de publier le programme 2022 de ses cours. Ils sont encore plus diversifiés et touchent entre autres au droit du travail, à la sécurité sociale, à la communication ou encore à la conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Si vous souhaitez renforcer votre connaissance sur l'un de ces sujets et favoriser votre pensée critique ainsi que l'engagement actif de vos propres ressources, les inscriptions s'effectuent en ligne sous www.movendo.ch, par courriel à info@movendo.ch, ainsi que par téléphone au 031 370 00 70.

Yann Alcalá, collaborateur communication et campagnes du PS Suisse

LE MONTANT DE COHÉSION: UNE VICTOIRE DOUBLEMENT SYNONYME DE COHÉSION



En mai dernier, presque vingt ans de négociation ont brusquement cessé. En effet, le Conseil fédéral avait alors annoncé qu'il enterrait les négociations portant sur l'accord-cadre avec l'Union européenne. Retour à la case départ. Cependant, pendant cette vingtaine d'années, du temps s'est écoulé et la nécessité de mise à jour des accords bilatéraux s'est accentuée. Les enjeux sont extrêmement grands: il faut notamment urgemment sauver les accords relatifs au programme de recherche Horizon Europe et à Erasmus+, qui arrivent à leur terme.

Par conséquent, il faut agir, et le faire vite. Dans ce cadre, le second montant de cohésion est absolument crucial. C'est ce que n'a cessé de marteler le PS Suisse: un signal fort doit être envoyé à l'UE pour renouer immédiatement le dialogue. Étant donné que le Bureau du Conseil des États a essayé de mettre sous le tapis ce sujet en l'inscrivant le dernier jour de la session parlementaire, le PS a sans succès tenté d'avancer son traitement. L'appel à la raison de notre co-président Cédric Wermuth aux parlementaires PLR et PDC a pourtant porté ses fruits: lors du dernier jour de la session, les deux Chambres du Parlement ont finalement débloqué le montant de cohésion!

En somme, le montant de cohésion porte bien son nom: outre la réduction des disparités économiques et sociales dans l'Europe élargie qu'il permet, son versement montre à l'UE que nous ne nous contentons pas de faire cavalier seul. Au contraire, cela démontre que nous sommes un partenaire fiable sur lequel elle peut compter.

Yann Alcalá, collaborateur communication et campagnes du PS Suisse

GROUPS.SWISS



GROUPS

UN TOIT POUR LES GROUPES

www.groups.swiss



800 hôtels et maisons de vacances en Europe pour familles et groupes, loisirs et business

Groups AG · Spitzackerstrasse 19 · CH-4410 Liestal · +41(0)61 926 60 00

Six questions à ...



... **LÉO BEURET, DE COURGENAY (JU) ; DATE DE NAISSANCE : 01.07.2000 ; OCCUPATION : ÉTUDIANT EN HEP ; HOBBIES : LE SPORT**

1. Présente-toi en quelques mots :

J'ai 21 ans et j'habite à Courgenay, un petit village dans le canton du Jura. J'effectue actuellement des études à la Haute École Pédagogique de Delémont dans le but de devenir enseignant primaire. Les votations fédérales m'ont permis de comprendre et de m'intéresser aux enjeux de la politique et au fonctionnement des institutions. Les élections cantonales jurassiennes d'octobre 2020 n'ont fait que confirmer mon intérêt grandissant pour la politique.

2. Comment te décrirais-tu en trois mots ?

Ouvert d'esprit, positif et bienveillant.

3. Pourquoi avoir choisi de rejoindre le PS ?

C'est lorsque j'ai lu les résultats des derniers sondages concernant l'initiative pour des multinationales responsables que j'ai décidé d'enfin m'engager. Voir qu'une telle initiative risquait d'être rejetée par le peuple m'était insupportable. Je n'ai pas longtemps hésité avant de me diriger vers le PS, parce que ce parti lutte pour les mêmes valeurs et idées que les miennes : écologie, féminisme, solidarité, pacifisme, etc.

4. Quelle est pour toi la priorité politique en Suisse ?

L'une des priorités politiques en Suisse devrait être la concrétisation de l'égalité

dans le monde du travail. C'est aberrant qu'en 2021 l'égalité des chances et l'égalité salariale ne soient pas encore atteintes dans bon nombre de milieux professionnels.

5. Si tu avais une baguette magique, quelle serait ta première action ?

Je ferais en sorte qu'il règne un climat global de paix à l'échelle internationale et que les grandes puissances ne soient pas en permanence à la limite de la rupture dans leurs relations. Cette stabilité politique permettrait à beaucoup d'arrêter de prendre des risques incommensurables en tentant de migrer vers le Nord, le plus souvent en laissant leurs biens, leurs familles et leurs souvenirs derrière elles et eux.

6. Quelle est ta vision du PS dans vingt ans ?

Je vois un PS qui aura réussi à faire comprendre à la classe moyenne et aux travailleur-euses qu'il est le plus à même de défendre leurs intérêts. Le PS aura également augmenté son nombre de membres actives et actifs avec des campagnes d'adhésion. Pour terminer, dans une vision idéale, le PS et la JS seront plus soudés qu'actuellement, car il ne faut pas oublier que la JS d'aujourd'hui c'est le PS de demain.

LE RÉSULTAT

64,1%

C'est le pourcentage national de OUI au mariage pour toutes et tous. La Suisse faisait jusqu'à peu encore partie des quatre derniers pays d'Europe occidentale à ne pas accorder ce droit fondamental. Premi parti à avoir inscrit (en 1982 déjà) le mariage pour toutes et tous dans son programme, le PS Suisse s'est fortement engagé en faveur de ce combat pour l'égalité, qui nous permet même de prendre de l'avance sur certains de nos voisins, grâce à l'accès au don de sperme pour les couples de lesbiennes.

LE CHIFFRE

31

C'est le nombre de voix par lequel le Conseil des États a permis l'adoption du consentement présumé élargi en matière de dons d'organes. Alors que la population est favorable au don d'organes, pas moins de 1500 personnes étaient sur la liste d'attente l'an passé. Après l'entrée en vigueur de ce changement, toute personne majeure sera considérée comme volontaire à moins que l'inverse n'ait été signalé lors de son vivant ou par ses proches. Ce changement de paradigme sauvera chaque année entre une cinquantaine et une septantaine de vies.

Le Parti socialiste vit de ses membres et de leur engagement dans nos combats communs. Les discussions et débats que nous menons font notre force et notre capacité à concrétiser politiquement notre engagement. Devenez dès maintenant membre du PS Suisse :
www.pssuisse.ch/adherer

Pour être là quand vous avez besoin de nous

Plus d'informations
sur notre campagne :



Association « OUI à l'Initiative sur les soins infirmiers » - Amphoungasse 10, 3011 Bernes

OUI

Initiative sur les
soins infirmiers

le 28 novembre

PS 